

Sujet : [INTERNET] Déposition au registre de l'enquête publique - Carrière Pouigny Saint Pierre

De : "> Marc Evrard (par Internet)" <marc.evrard0@orange.fr>

Date : 06/10/2017 08:12

Pour : ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint la déposition de Mme Evrard-Piat.

— Pièces jointes : —

Déposition Elisabeth Evrard-Piat.odt

17,6 Ko

Elisabeth Evrard Piat
133 rue de Strasbourg
36000 Châteauroux
e.evrard@no-log.org

à

Monsieur le commissaire enquêteur
Sur l'utilité publique de l'établissement d'une carrière
Mairie de Pouligny Saint Pierre
36300 Pouligny Saint Pierre

Châteauroux, le 1 octobre 2017

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'expression de mon étonnement et de mon incompréhension en apprenant l'existence d'un projet de création d'une carrière d'extraction et de concassage de roche calcaire sur la commune de Pouligny à hauteur du hameau de La Boudinière.

Etonnement et incompréhension de voir que les délais de l'enquête sont presque passés alors que ni la population, ni les riverains n'ont fait l'objet de la moindre consultation préalable.

J'ai habité moi-même ce hameau dont le Parc Régional de la Brenne et les habitants ont fait un des plus jolis hameaux de la D60 ; l'installation de cette entreprise risque grandement d'en gâter le charme et la tranquillité. J'y ai accueilli des naturalistes curieux des prairies calcicoles et de la richesse botanique de la vallée du Suin. Nous y avons souvent accompagné, avec des collègues du lycée du Blanc, nos classes pour des lectures de paysage. J'en ai même présenté l'intérêt lors d'un colloque européen sur l'enseignement de la protection de l'environnement à Nauplie (Grèce).

D'autre part l'argument selon lequel cet établissement ferait partie d'un ensemble d'initiatives pour le développement économique du territoire est fragile : outre le fait qu'il ne crée que peu d'emplois durables en proportion des préjudices qu'il cause, il contribue à la disparition de terres agricoles et fragilise les exploitations environnantes et l'installation de jeunes agriculteurs.

Ce ne sont là que des premières remarques dont j'espère, monsieur le commissaire, qu'elles traduisent mon avis très défavorable à un tel projet.

Recevez, monsieur le commissaire, l'expression de ma considération.

Elisabeth Evrard-Piat